

Frontignan, le 19 juillet 2018

Compte rendu du Conseil d'Administration du 9 juillet 2018

Présents : J. Refuveille, G. Chaput, R. Casses, J.P. Lacan

Excusés causes vacances : G. Forner, M. Lidou, D. Coquery, F. Herrera (Secrétaire), D. Tsouladzé.

1 – Approbation du C.R. du C.A. de juin 2018.

Le compte rendu est approuvé

2 – Projet de courrier au S/Préfet P. NUCHO suite CSS GDH du 06.06.2018

Le projet de lettre, joint à la convocation au CA de juillet 2018 pour avis des membres du CA :

- une seule demande de modification (transmise par F.H. en retour courrier) et retenue intégralement.

Objet de la lettre : « Sûreté/sécurité ICPE type SEVESO l'application de nouvelles modalités d'information du débat public. Mise à disposition et conditions d'accès des informations potentiellement sensibles pouvant faciliter la commission d'actes de malveillances ».

En question pour notre délégué titulaire de la CSS GDH :

L'incompatibilité pour un acteur associatif, volontaire et bénévole (exemple d'ARZF) de détenir, de retenir, de transmettre, de communiquer sur des domaines informations « très élargies » par l'État mais dorénavant classées « confidentiels/sensibles, **consultables**, (selon des modalités particulières) et **non-communicables** ».

L'incompatibilité est une évidence ! Notre raison d'être est d'informer !

*Le problème ne se pose pas pour les infos **non communicables et non consultables** conformes au règlement de la CSS GDH, déjà en vigueur à ce jour et qui doivent le rester.*

ARZF dénonçait déjà le déficit d'informations légales par rapport à la connaissance de ses partenaires de commissions de suivi de sites : État, DREAL, entreprise, institutionnels et élus locaux.

Rappel : *L'objectif de l'association est d'intervenir dans les instances de concertation dans un seul but « informer la population et ses adhérents pour faire avancer la prévention des risques industrielles et la culture du risque ».*

Documents de référence :

Lettre au Sous/Préfet NUCHO du 9.07.2018 (voir : en pièce jointe au présent CR).

Instruction gouvernementale datée du 6 novembre 2017 (à consulter sur internet) :

<https://m.actu-environnement.com/reglementation/instruction-du-06-11-2017>

Dossiers de préparation et règlement de la CSS de GDH du 6.06.2018 (voir site DREAL :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/clic-css-gdh-frontignan-a778.html>)

Débats interne :

- Pour notre délégué titulaire de la CSS une clarification est urgente pour fixer les conditions de représentation et de participation déontologique/associative future d'ARZF dans ces instances de concertation.
- Une remarque est faite sur le peu de retour sur ce sujet, aussi important, par les membres du CA.
- Une autre, porte sur l'application immédiate en CSS de juin 2018 de la directive et la réaction du représentant ARZF placé devant le fait accompli.
- Un débat de fond sur le fonctionnement de l'association est demandé, avec communication de la suite donnée à nos objections transmises le 9.07.2018 soit la réponse éventuelle du S/Préfet pour le prochain C.A. de septembre 2018.
- Accord du président, titulaire CSS GDH, qui souhaite joindre le compte-rendu officiel de la séance de juin 2018 au débat du CA de septembre, si nous avons un retour.

3 – Participation ARZF au journée développement durable du 3 juin 2018 et à la journée des associations du 2.09.2018 (voir compte rendu précédent).

4 – Rencontre 07.2018 avec les responsables des conseils de Quartiers C. LAURENS (Plage) et D. THETIER (Près ST Martin).

Thèmes : 1 – réunion septembre 2018, initiative ATmo OC, sur la qualité de l'air et résultats des capteurs passifs contrôlant les opérations préalables des sondages jusqu'au 25.01.2018 autour des terrains de l'ex-raffinerie ESSO/MOBIL.

Thèmes : 2 – réunion publique annoncée par le sous-traitant d'ESSO ; groupe ANTEA, sur la nature, l'avancement, la programmation des travaux de dépollution et le suivi prévu avec les intervenants extérieurs, dont ARZF et les conseils de quartiers.

5 – Santé environnementale

Rencontre organisée par Josiane Refuveille avec les chercheurs de UMR G – IRSTER.

Objet - incinérateurs Marseille : études « INDEX » (études statistiques) et « Nos Epseal » (études d'imprégnation). Cette étude démontre l'incidence de nombreuses pathologies dans la région de FOS sur MER site très industrialisé 20 SEVESO (résultats plus de 50 substances dans le sang et les urines de 138 personnes testées).

Pour information :

Lors de la CSS GDH de juin 2018 le S/Préfet P. NUCHO annonce la prise en compte par l'État d'une enquête sur la zone géographique SÈTE-FRONTIGNAN dont la question sera :

« Quels sont les risques sanitaires auxquels sont exposés les riverains ? ».

Délais de mise en œuvre 1 an (nécessaire aux financements et autorisations diverses à obtenir par l'ARS).

*Pour ARZF, l'épidémiologie c'est la recherche de la preuve, ou encore l'établissement d'un lien de cause à effet..., concernant la survenue de problèmes de santé.
Par l'analyse de données médicales réelles et établies sur la base de plusieurs facteurs environnementaux.*

6 – FNE : projet d'une journée de formation sur la pollution des sols le 12.11.2018

La salle Voltaire nous est réservée pour cette date. Reste à voir les horaires et la recherche d'un restaurant pour le déjeuner.

Fin de la réunion à 20 heures.

Date du Prochain CA : le 10 septembre 2018, même lieu, même heure (18 h 15).

Bonnes vacances à toutes et tous.

Gérard Chaput